

Association Grandir Ensemble - INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE PIENNES - MERCREDIS - ANNEE 2023 / 2024

Contrat annuel sur la période de janvier 2024 à juillet 2024	Période:	Coéf CAF	
---	----------	----------	--

Accueils	Horaires	Jours de fonctionnement	Familles de Piennes et des communes partenaires(1)				Familles des communes non partenaires				Nombre de présence par accueil		TOTAL
			Coéfficient	< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200	> 1200	< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200			
Périscolaire de Piennes	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €	X	=	
	Midi (dont repas) 11h25 - 13h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	7,30 €	7,40 €	7,50 €	7,60 €	7,70 €	7,80 €	7,90 €	8,00 €	X	=	
	Accueil de l'après midi 15h55 - 17h00	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €	X	=	
	Accueil du soir 17h00 - 18h30	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	2,50 €	2,60 €	2,70 €	2,80 €	3,00 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €	X	=	
<i>(1) aucune commune partenaire</i>									Sous-total - Périscolaire				

Accueils	Horaires	Jour de fonctionnement	Familles de Piennes et des communes partenaires(2)				Familles des communes non partenaires				Nombre de présence par accueil		TOTAL
			Coéfficient	< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200	> 1200	< 400	entre 401 et 800	entre 801 et 1200			
Mercredi	Accueil du matin 7h00 - 8h30	Mercredi uniquement	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €	X	=	
	Journée 8h30 - 17h00	Mercredi uniquement	12,94 €	13,19 €	13,44 €	13,69 €	13,44 €	13,69 €	13,94 €	14,19 €	X	=	
	Matin avec repas 8h30 - 13h30	Mercredi uniquement	12,23 €	12,48 €	12,73 €	12,98 €	12,73 €	12,98 €	13,23 €	13,48 €	X	=	
	Après-Midi 13h30 - 17h00	Mercredi uniquement	10,81 €	11,06 €	11,31 €	11,56 €	11,31 €	11,56 €	11,81 €	12,06 €	X	=	
	Accueil du soir 17h00 - 18h30	Mercredi uniquement	2,50 €	2,60 €	2,70 €	2,80 €	3,00 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €	X	=	
<i>(2) commune de Joudreville et Landres</i>									Sous-total - Mercredis				

Total à régler par la famille (sous-total périscolaire + mercredis)

Mois	Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque

Signature du responsable légal	
TOTAL REGLE	

NOM:

PRENOM:

VILLE:

Contrat annuel sur la période de janvier 2024 à juillet 2024

Remplissez les cases (non grisées) pour les jours de présence prévisionnel de votre enfant

SEMAINE PAIRE	ACCUEILS PERISCOLAIRES				
	Accueil du	Midi	Accueil de	Accueil du	
	7h00 - 8h30	11h40 - 13h45	15h55-17h00	17h00-18h30	
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

SEMAINE IMPAIRE	ACCUEILS PERISCOLAIRES				
	Accueil du	Midi	Accueil de	Accueil du	
	7h00 - 8h30	11h40 - 13h45	15h55-17h00	17h00-18h30	
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

SEMAINE PAIRE	ACCUEILS MERCREDIS DE LOISIRS				
	Accueil du	Journée	Matin avec	Après midi	Accueil du
	7h00 - 8h30	8h30-17h00	8h30-13h30	13h30-17h00	17h00-18h30
Mercredi					

SEMAINE IMPAIRE	ACCUEILS MERCREDIS DE LOISIRS				
	Accueil du	Journée	Matin avec	Après midi	Accueil du
	7h00 - 8h30	8h30-17h00	8h30-13h30	13h30-17h00	17h00-18h30
Mercredi					

Ce contrat permet aux familles d'inscrire plus facilement votre enfant sans venir tous les mois au bureau de l'association.

Ce contrat implique le règlement de la facture chaque début de mois pour le mois suivant.

Pour plus de renseignements, merci de consulter le règlement intérieur de l'association.